

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Zurich, le 31 octobre 2023

Rapport intermédiaire de la Banque nationale suisse au 30 septembre 2023

La Banque nationale suisse (BNS) enregistre un bénéfice de 1,7 milliard de francs pour les trois premiers trimestres 2023.

Les positions en monnaies étrangères ont généré un bénéfice de 7 milliards de francs, la valeur du stock d'or s'est accrue de 1,1 milliard de francs, et les positions en francs ont enregistré une perte de 6,1 milliards de francs.

Le résultat de la Banque nationale dépend principalement de l'évolution sur les marchés de l'or, des changes et des capitaux. C'est pourquoi de fortes fluctuations sont la règle, et il n'est que difficilement possible d'en tirer des déductions pour le résultat de l'exercice en cours.

Bénéfice sur les positions en monnaies étrangères

Les positions en monnaies étrangères ont dégagé un bénéfice de 7 milliards de francs.

Le produit des intérêts s'est élevé à 7,7 milliards de francs, celui des dividendes, à 2,9 milliards, et les charges d'intérêts, à 0,8 milliard. Une perte de cours de 4,2 milliards de francs a résulté des titres porteurs d'intérêt et des instruments sur taux d'intérêt, tandis qu'un gain de cours de 20,5 milliards de francs a découlé des titres de participation et des instruments de participation. Enfin, des pertes de change ont été enregistrées pour un montant de 19,2 milliards de francs.

Plus-value sur le stock d'or

Le stock d'or, dont le volume n'a pas changé, a généré une plus-value de 1,1 milliard de francs. Fin septembre 2023, le prix du kilogramme d'or s'élevait à 54 972 francs (fin 2022: 53 941 francs).

Annnonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Perte sur les positions en francs

Les positions en francs ont enregistré une perte de 6,1 milliards de francs.

Cette perte résulte principalement de la rémunération des avoirs en comptes de virement (5,4 milliards de francs). Les opérations destinées à résorber des liquidités ont entraîné des charges d'intérêts à hauteur de 1,9 milliard de francs. La BNS résorbe des liquidités en concluant des pensions de titres et en émettant ses propres titres de créance. Le produit des intérêts des prêts gagés et des prêts fondés sur le droit de nécessité – le remboursement de ces derniers s'étant achevé au mois d'août – s'est élevé à 1,2 milliard de francs.

Provision pour réserves monétaires

Au 30 septembre 2023, la BNS a réalisé un bénéfice de 1,7 milliard de francs, avant l'attribution à la provision pour réserves monétaires.

En vertu de l'art. 30, al. 1, LBN, la Banque nationale est tenue de constituer des provisions suffisantes pour maintenir les réserves monétaires au niveau requis par la politique monétaire. Le montant de la dotation effectuée pour l'exercice en cours sera fixé en fin d'année.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Compte de résultat pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2023¹

En millions de francs

	Voir chiffre	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2022 au 30.09.2022	Variation
Résultat sur l'or		1 071,8	-1 063,8	+2 135,6
Résultat sur les positions en monnaies étrangères	1	7 010,5	-140 990,2	+148 000,7
Résultat sur les positions en francs	2	-6 088,7	-24,1	-6 064,6
Autres résultats		7,8	6,4	+1,4
Résultat brut		2 001,4	-142 071,7	+144 073,1
Charges afférentes aux billets de banque		-27,6	-26,3	-1,3
Charges de personnel		-146,3	-140,4	-5,9
Autres charges d'exploitation		-113,5	-102,0	-11,5
Amortissements sur les immobilisations corporelles		-26,5	-28,8	+2,3
Résultat intermédiaire		1 687,6	-142 369,1	+144 056,7

¹ Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Compte de résultat pour le troisième trimestre 2023¹

En millions de francs

	Du 01.07.2023 au 30.09.2023	Du 01.07.2022 au 30.09.2022	Variation
Résultat sur l'or	- 131,9	- 3 443,5	+ 3 311,6
Résultat sur les positions en monnaies étrangères	- 9 156,2	- 43 611,7	+ 34 455,5
Résultat sur les positions en francs	- 2 657,8	- 59,2	- 2 598,6
Autres résultats	7,9	2,5	+ 5,4
Résultat brut	- 11 938,0	- 47 111,9	+ 35 173,9
Charges afférentes aux billets de banque	- 8,6	- 7,8	- 0,8
Charges de personnel	- 48,7	- 47,4	- 1,3
Autres charges d'exploitation	- 32,0	- 28,5	- 3,5
Amortissements sur les immobilisations corporelles	- 8,7	- 9,4	+ 0,7
Résultat intermédiaire	- 12 036,0	- 47 205,0	+ 35 169,0

¹ Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Bilan au 30 septembre 2023¹

Actif

En millions de francs

	30.09.2023	31.12.2022	Variation
Or	57 171,0	56 099,3	+ 1 071,7
Placements de devises ²	703 263,7	800 566,2	-97 302,5
Position de réserve au FMI	1 991,0	2 136,6	- 145,6
Moyens de paiement internationaux	11 271,3	11 380,7	- 109,4
Crédits d'aide monétaire	844,0	877,5	- 33,5
Créances en dollars des États-Unis résultant de pensions de titres	9,1	-	+ 9,1
Créances en francs résultant de pensions de titres	-	-	-
Titres en francs	3 710,6	3 564,8	+ 145,8
Prêts gagés ³	41 578,0	4 430,5	+ 37 147,5
Immobilisations corporelles	438,7	440,5	- 1,8
Participations	130,4	132,3	- 1,9
Autres actifs	1 401,1	1 748,5	- 347,4
Total	821 808,9	881 376,8	- 59 567,9

1 Non audité. L'organe de révision externe vérifie uniquement les comptes annuels.

2 Au 30 septembre 2023, ce poste comprend les avoirs à vue résultant de pensions de titres conclues dans le cadre de la gestion des placements de devises à hauteur de 23,8 milliards de francs (contre 16,7 milliards au 31.12.2022). Les engagements correspondants sont portés au passif du bilan sous *Engagements en monnaies étrangères*, entraînant un accroissement du bilan.

3 Ce poste englobe les créances qui découlent des facilités donnant accès à l'aide extraordinaire sous forme de liquidités contre des garanties (*emergency liquidity assistance*, ELA) conformément aux *Directives générales sur les instruments de politique monétaire*, et les créances résultant de la facilité de refinancement BNS-COVID-19 (FRC). Ce poste incluait également les créances privilégiées découlant des prêts d'aide supplémentaires sous forme de liquidités (ELA+) et les créances privilégiées découlant des prêts d'aide sous forme de liquidités assortis d'une garantie du risque de défaillance par la Confédération (mécanisme public de garantie des liquidités, *public liquidity backstop*, PLB). Ces deux mécanismes se basaient sur l'ordonnance de nécessité du Conseil fédéral du 16 mars 2023. Le remboursement des prêts fondés sur le droit de nécessité s'est achevé le 10 août 2023.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Passif

En millions de francs

	30.09.2023	31.12.2022	Variation
Billets de banque en circulation	74 438,0	81 696,8	-7 258,8
Comptes de virement des banques résidentes	460 394,1	466 922,7	-6 528,6
Engagements envers la Confédération	19 013,9	16 667,9	+2 346,0
Comptes de virement de banques et d'institutions non résidentes	6 700,1	27 584,2	-20 884,1
Autres engagements à vue	2 379,9	27 803,9	-25 424,0
Engagements en francs résultant de pensions de titres	64 011,8	67 144,8	-3 133,0
Propres titres de créance	91 146,5	98 168,8	-7 022,3
Autres engagements à terme	9,2	-	+9,2
Engagements en monnaies étrangères	23 839,2	16 739,7	+7 099,5
Contrepartie des DTS alloués par le FMI	10 566,3	10 919,1	-352,8
Autres passifs	1 854,4	1 960,9	-106,5
Fonds propres			
Provision pour réserves monétaires ¹	105 247,0	95 679,1	+9 567,9
Capital	25,0	25,0	-
Réserve pour distributions futures ²	-39 504,0	102 543,5	-142 047,5
Résultat de l'exercice 2022	-	-132 479,5	+132 479,5
Résultat intermédiaire	1 687,6		+1 687,6
Total des fonds propres	67 455,6	65 768,0	+1 687,6
Total	821 808,9	881 376,8	-59 567,9

1 La provision pour réserves monétaires est alimentée dans le cadre de l'affectation du bénéfice. L'augmentation d'environ 9,6 milliards de francs correspond au montant attribué au titre de l'exercice 2022.

2 La réserve pour distributions futures ne varie qu'une fois par an, dans le cadre de l'affectation du bénéfice.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Tableau condensé de variation des fonds propres

En millions de francs

	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2022 au 30.09.2022
Fonds propres en début de période¹	65 768,0	204 249,1
Versement d'un dividende aux actionnaires ²	–	–1,5
Distribution à la Confédération et aux cantons ²	–	–6 000,0
Résultat intermédiaire	1 687,6	–142 369,1
Fonds propres en fin de période	67 455,6	55 878,4

1 Les fonds propres en début de période se composent du capital, de la provision pour réserves monétaires, de la réserve pour distributions futures et du résultat annuel.

2 Il n'y a pas de versement de dividende ni de distribution à la Confédération et aux cantons durant l'exercice en cours du fait de la perte portée au bilan au 31 décembre 2022.

Cours de conversion et prix de l'or

	30.09.2023 En francs	31.12.2022 En francs	2023 Variation En %	30.09.2022 En francs	31.12.2021 En francs	2022 Variation En %
1 euro	0,9668	0,9860	–1,9	0,9561	1,0366	–7,8
1 dollar des États-Unis	0,9138	0,9223	–0,9	0,9783	0,9137	+7,1
100 yens	0,6123	0,6998	–12,5	0,6770	0,7939	–14,7
1 livre sterling	1,1163	1,1140	+0,2	1,0885	1,2351	–11,9
1 dollar canadien	0,6784	0,6810	–0,4	0,7139	0,7202	–0,9
1 kg d'or	54 971,63	53 941,10	+1,9	52 525,37	53 548,29	–1,9

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Annexe

Principes de comptabilisation et d'évaluation

La Banque nationale suisse est une société anonyme régie par une loi spéciale. Elle a deux sièges, l'un à Berne et l'autre à Zurich. Le présent rapport intermédiaire a été établi en conformité avec les dispositions de la loi sur la Banque nationale (LBN) et du code des obligations (CO), ainsi qu'avec les principes d'établissement des comptes figurant dans l'annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2022. Il donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise. Les principes d'établissement des comptes suivent les Swiss GAAP RPC (recommandations relatives à la présentation des comptes), sauf si une disposition dérogatoire a été définie. Ils s'en écartent lorsque ces recommandations entrent en contradiction avec la LBN ou lorsqu'il s'agit de tenir compte de la nature particulière de la Banque nationale. Ainsi, en dérogation aux Swiss GAAP RPC, la Banque nationale n'a pas dressé de tableau des flux de trésorerie. La structure et la dénomination des postes du bilan et du compte de résultat prennent en considération les particularités de l'activité de banque centrale.

Par rapport aux comptes annuels clos au 31 décembre 2022, les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont subi aucune modification. Le poste *Prêts gagés* englobe les créances qui découlent des facilités donnant accès à l'aide extraordinaire sous forme de liquidités contre des garanties conformément aux *Directives générales sur les instruments de politique monétaire*, et les créances résultant de la facilité de refinancement BNS-COVID-19. Le remboursement des créances privilégiées découlant des prêts d'aide supplémentaires sous forme de liquidités et celui des créances privilégiées découlant des prêts d'aide sous forme de liquidités assortis d'une garantie du risque de défaillance par la Confédération, qui se basaient chacune sur l'ordonnance de nécessité du Conseil fédéral du 16 mars 2023, s'est achevé le 10 août 2023. Dans les annonces événementielles de la BNS couvrant la période d'existence de ces créances (rapports intermédiaires au 31 mars 2023 et au 30 juin 2023), le poste *Prêts gagés* a été renommé *Prêts gagés et prêts fondés sur le droit de nécessité*.

Le rapport intermédiaire de la Banque nationale suisse au 30 septembre 2023 est établi selon la Swiss GAAP RPC 31; certaines informations sont présentées sous forme condensée.

La Swiss GAAP RPC 31 requiert l'indication du résultat par action. Cette information n'étant pas pertinente pour la Banque nationale en raison des dispositions légales spéciales qui la régissent, le résultat par action n'est pas mentionné. C'est la LBN qui définit les droits des actionnaires de la Banque. Le dividende versé y est notamment limité à 6% au plus du capital (soit au maximum 15 francs par action d'une valeur nominale de 250 francs). Le solde du bénéfice distribuable revient ensuite pour un tiers à la Confédération et pour deux tiers aux cantons.

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Informations complémentaires sur le bilan et le compte de résultat

Chiffre 1: Résultat des positions en monnaies étrangères

Ventilation selon la provenance, en millions de francs

	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2022 au 30.09.2022	Variation
Placements de devises	7 029,0	- 140 930,7	+ 147 959,7
Position de réserve au FMI	- 19,7	- 40,4	+ 20,7
Moyens de paiement internationaux	6,0	- 3,1	+ 9,1
Crédits d'aide monétaire	- 4,8	- 16,0	+ 11,2
Total	7 010,5	- 140 990,2	+ 148 000,7

Ventilation selon le type, en millions de francs

	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2022 au 30.09.2022	Variation
Produit des intérêts	7 677,0	5 113,8	+ 2 563,2
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	- 4 159,8	- 70 866,9	+ 66 707,1
Charges d'intérêts	- 787,0	- 1,3	- 785,7
Produit des dividendes	2 933,9	3 418,5	- 484,6
Gains/pertes de cours sur les titres de participation et les instruments de participation	20 543,3	- 54 180,3	+ 74 723,6
Gains/pertes de change	- 19 174,3	- 24 447,2	+ 5 272,9
Frais de gestion, droits de garde et autres frais	- 22,6	- 26,7	+ 4,1
Total	7 010,5	- 140 990,2	+ 148 000,7

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Chiffre 2: Résultat des positions en francs

Ventilation selon la provenance, en millions de francs

	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2022 au 30.09.2022	Variation
Comptes de virement	- 5 390,4	552,5	- 5 942,9
Titres en francs	124,6	- 494,9	+ 619,5
Pensions de titres visant à injecter des liquidités en francs	2,5	- 38,5	+ 41,0
Pensions de titres visant à résorber des liquidités en francs	- 741,2	- 3,0	- 738,2
Prêts gagés et prêts fondés sur le droit de nécessité	1 228,5	- 34,7	+ 1 263,2
Engagements envers la Confédération	- 180,6	- 1,2	- 179,4
Propres titres de créance	- 1 126,8	- 0,8	- 1 126,0
Autres positions en francs	- 5,2	- 3,4	- 1,8
Total	- 6 088,7	- 24,1	- 6 064,6

Ventilation selon le type, en millions de francs

	Du 01.01.2023 au 30.09.2023	Du 01.01.2022 au 30.09.2022	Variation
Produit des intérêts	1 259,0	- 48,2	+ 1 307,2
Gains/pertes de cours sur les titres porteurs d'intérêts et les instruments sur taux d'intérêt	110,7	- 512,6	+ 623,3
Charges d'intérêts	- 7 444,4	544,1	- 7 988,5
Frais de négoce, droits de garde et autres frais	- 14,0	- 7,4	- 6,6
Total	- 6 088,7	- 24,1	- 6 064,6